

Compte-rendu du Conseil d'Établissement du 09 Novembre 2017

Ouverture de la séance à 18h15.

Présents :

Le Chef d'Établissement M.BUTY

Le Directeur de l'école M. GERMANO CARREIRA

Le Gestionnaire M. ABBADI.

La Vie scolaire Mme VERBAYES

Le Personnel de service Mme

Les invités: Mme ESTRADE. Mme ESPINO

Les enseignants : Mmes HUMBERT-CLAUDE, BOUHELAL, AFFLELOU et M. MAADANE.

Les parents délégués : UCPE Mmes HOUMMADI, BENHALLAM SBAA, COQUANT THIROT, SBAI .
APEI Mmes EL MOUATACIM, MONFERRER

Les élèves délégués : Melle CAUDEN

M. Le Chef d'Établissement préside le conseil, il souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil, et les remercie pour leur présence. Il rappelle l'ordre du jour.

Ordre du jour :

1) Désignation du secrétariat de séance ;

2) Adoption du CR du Conseil d'Établissement du 05/10/2017 ;

3) Vote de principe de la mise en œuvre du Parcours Avenir ;

4) Bilan de rentrée 2017-2018 ;

5) Bilan des projets associatifs et pédagogiques ;

6) Constitution des instances : - Conseil pédagogique,
- Conseil de discipline,
- Commission éducative,
- Commission de la vie collégienne.

7) Information du Conseil d'Établissement sur l'attribution des indemnités pour mission particulière (IMP) des personnels enseignants pour l'année 2017/2018.

8) Vie Scolaire : emplois du temps, gestion à la semaine ?

9) Questions diverses.

1) **Désignation du secrétariat de séance** : Mme HOUMMADI est désignée secrétaire de séance.

2) **Approbation du compte-rendu du dernier Conseil d'Etablissement** :

M. le Président soumet au vote le P.V. du dernier Conseil d'établissement du 05/10/2017 : Mme Hoummadi demande à ce que « UCPE » soit rajouté aux questions diverses des représentants UCPE. 13 votants pour. Le PV est adopté à l'unanimité.

Syndicats enseignants : M. Maadane souhaite l'ajout de la carte des emplois avant les questions diverses.

M. Maadane délégué syndical SNES FSU demande le vote du conseil d'Etablissement d'une motion et d'une déclaration liminaire concernant les suppressions de postes résidants : 2 contre et 10 pour.

Cette motion sera envoyée à l'agence.

3) **Vote de principe de la mise en œuvre « Parcours Avenir »**

Mme Estrade documentaliste au collège présente le parcours et sa progression qui sera intégrée au volet orientation du projet d'établissement.

Il s'agit de démarches pédagogiques envisagées dans l'établissement pendant les cours ou en AP.

Trois engagements qui sont les mêmes pour les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} :

- Découverte du monde économique et professionnel,
- Développer le sens de l'engagement et de l'initiative
- Elaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle

Dans le texte officiel du Brevet, l'élève aura le choix entre 4 parcours à présenter pour l'épreuve de soutenance orale. La 2^{ème} quinzaine de mai : 1 EPI, Parcours Avenir, Parcours artistique et culturel et/ou Parcours Santé et citoyenneté. Le choix doit être fait avant la fin des vacances de Pâques.

Mme Sbaa demande si les élèves auront toujours la semaine de stage ? M. Buty précise que l'oral de stage étant fin janvier, il constituera un entraînement mais n'aura pas la même valeur du fait qu'il viendra compléter la validation des attendus dans la maîtrise de la langue française.

M. Buty, fera une présentation des oraux à l'ensemble des parents de 3^{ème} en décembre. L'assouplissement de la réforme du collège avec la loi du 16/06/2017 donne une importance très relative aux EPI, les huit EPI ne seront plus obligatoires et les thèmes ne seront plus imposés. L'élève devra valider au moins un EPI durant son parcours au collège.

Le parcours Avenir est validé à l'unanimité.

4) **Bilan de rentrée** :

Rentrée des élèves :

M. Germano Carreira, Directeur de l'école fait une brève présentation du conseil d'école à l'issue duquel il a répondu aux questions diverses soulevées par les associations des parents d'élèves notamment les évaluations des CP, CE2 et d'arabe. Il a été constaté quelques difficultés pour les élèves sur l'expression ou la production écrite. Différents dispositifs pédagogiques seront mis en place à l'école.

- Bilan Coop et Usep.
- Différents projets de l'année.

- Nouveaux codes Sacoche.

Très bonne rentrée à l'école. En général un bilan positif. L'effectif en cycle 1 est maintenu par rapport à l'année précédente, une légère baisse pour le cycle 2 et une augmentation de 16 élèves au cycle 3.

Effectifs 2017 au 09/11/2017 :

Un effectif total de 692 élèves.

Niveau	Français	%Français	Dont BiNat	%BiNat	Locaux	%Locaux	Etrangers Tiers	%EtrTrs	Total
Moyenne section	32	80.00	11	34.38	8	20.00	0	0.00	40
Grande section	29	70.73	17	58.62	11	26.83	1	2.44	41
Cours Préparatoire	41	73.21	25	60.98	14	25.00	1	1.79	56
Cours Élémentaire1	42	61.76	21	50.00	25	36.76	1	1.47	68
Cours Élémentaire2	43	68.25	27	62.79	20	31.75	0	0.00	63
Cours Moyen1	56	70.00	23	41.07	24	30.00	0	0.00	80
Cours Moyen2	33	47.83	18	54.55	35	50.72	1	1.45	69
Sixième	41	60.29	24	58.54	27	39.71	0	0.00	68
Cinquième	33	50.00	18	54.55	32	48.48	1	1.52	66
Quatrième	38	52.05	23	60.53	33	45.21	2	2.74	73
Troisième	28	40.58	18	64.29	40	57.97	1	1.45	69
Total	416	60.03 %	225	54.09 %	269	38.82 %	8	1.15 %	693

Répartition par niveau : Au niveau de l'école.

MS A	MSB/GS B	GS A	CP A	CP B	CE1/C E2	CE1 A	CE1 B	CE2 A	CE2 B	CM1 A	CM1 B	CM1/C M2	CM2 A	CM2 B
26	28	27	28	27	27	27	27	25	25	30	30	30	30	29

Répartition par niveau : Au niveau du collège 276 élèves 143 garçons et 133 filles.

6 ^{ème} 1	6 ^{ème} 2	6 ^{ème} 3	5 ^{ème} 1	5 ^{ème} 2	5 ^{ème} 3	4 ^{ème} 1	4 ^{ème} 2	4 ^{ème} 3	3 ^{ème} 1	3 ^{ème} 2	3 ^{ème} 3
22	22	24	22	23	21	25	24	24	24	21	24

En terme d'orientation en fin de 3^{ème} :

✓ 92% orientés en 2nde générale à Lyautey.

- ✓ 1% orienté en 2nde générale à Tanger.
- ✓ 1% orienté 2nde générale en France.
- ✓ 3% orientés en 2nde professionnelle.
- ✓ 2% redoublements soit 1 élève à Claude Monet.
- ✓ 1% redoublement en France.

Résultats aux examens : 100 % de réussite au DNB en 2017.

Stages des 3èmes :

Période de stage : du lundi 4 au samedi 9 décembre.

Remise de la convention : semaine du 13 novembre.

Envoi numérique du rapport de stage : semaine du 8 janvier.

Soutenance orale du stage : vendredi 26 janvier.

5) Bilan des projets associatifs et pédagogiques :

UCPE	PEEP	APEECM
<ul style="list-style-type: none"> • JIMLA préparation de la Journée mondiale de la langue arabe le vendredi 15 décembre pour tous les élèves du Groupe Scolaire. • Sécurité Routière : à définir. • Dictée du Maroc : pour tous les élèves de CM1 à la terminale pour les établissements privés et publics de Mohammedia Benslimane • Garderie de Ramadan : à définir. 	<ul style="list-style-type: none"> • Grand prix du jeune lecteur : à partir du 14 novembre, présentation du projet aux classes de CM2 et 6^{ème}. • Grand prix du jeune photographe : à définir. • Théâtre : pour les élèves de CE1 au CM2, à partir du 13 Novembre tous les lundis de 16h à 17h30. 	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier d'échecs : depuis le 29 septembre pour les élèves du CE1 à la 3^{ème}, tous les vendredis de 12h à 14h pour le collège et de 16h à 17h pour l'école. • Théâtre en anglais : tous les vendredis de 12h à 14h pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} à partir du 28 février. • Atelier d'écriture, projet épistolaire : pour les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} tous les lundis de 12h à 14h à partir du 13 novembre.

6) Constitution des instances :

➤ Conseil d'Etablissement :

M. le Président rappelle la composition du Conseil d'Etablissement :

5 Membres de droit	M. le Conseiller de coopération et d'action culturelle ou son représentant	M. HOUDU
	Président	M. BUTY
	Adjoint	M. GERMANO CARREIRA
	Personnels administratifs	M. ABBADI
Mme VERBAYES		
5 Membres pour les Personnels	Enseignants	M. MAADANE
		Mme PERRUZZI
		Mme HUMBERT CLAUDE
		Mme BOUHELAL
	Personnel de service	Mme LAIDI
5 Membres pour les usagers	Parents	Mme HOUMMADI
		Mme SBAA BENHALLAM
		Mme EL MOATACIM
	Elèves	Melle CAUDEN M. BROYARD

➤ Conseil Pédagogique

5 Membres de droit	M. le Conseiller de coopération et d'action culturelle ou son représentant	M. HOUDU
	Président	M. BUTY
	Adjoint	M. GERMANO CARREIRA
	Personnels administratifs	M. ABBADI
Mme VERBAYES		
Membres désignés	Enseignants coordonnateurs des disciplines	Mme AFFLELOU
		M. BOUAKFA

		M. DUROU
		Mme ESTRADE
		Mme FABRE
		M. HIPP

Le conseil d'établissement réunit aussi des personnalités invitées.

M. le Président procède, ensuite, à la mise en place des différentes instances émanant du Conseil d'Etablissement.

➤ **Commission Educative :**

Cette instance a succédé en 2010 à la commission disciplinaire et n'a pas pour vocation de donner une sanction. Elle permet de :

- Portrait pédagogique de l'élève par l'équipe pédagogique, comportement et vie scolaire.
- Médiation avec la famille donnant lieu à un engagement de l'élève.

Aucune sanction n'est prise par la commission éducative.

Composition :

3 Membres de droit	Président	M. BUTY
	Gestionnaire	M. ABBADI
	Vie Scolaire	Mme VERBAYES
1 Professeur Principal		
3 Membres pour les usagers	Médecin scolaire ou Psychologue	
	Parents	Mme HOUMMADI
		Mme SBAI
		Mme MONTFERRER

➤ **Conseil de Discipline :**

C'est une instance qui règle les manquements très graves au Règlement Intérieur.

Composition :

4 Membres de droit	Président	M. BUTY
	Adjoint	M. GERMANO CARREIRA
	Personnels administratifs	M. ABBADI
Mme VERBAYES		
5 Membres pour les Personnels	Enseignants	Mme BOUHELAL
		Mme AFFLELOU
		Mme HUMBERT-CLAUDE
		M. MAADANE
	Service	Mme LAIDI
5 Membres pour les usagers	Elèves	Melle CAUDEN
		M. BROYARD
	Parents	Mme HOUMMADI
		Mme SBAA BENHALLAM
		Mme EL MOUATACIM

➤ **Conseil de Vie Collégienne : CVC**

Selon le Décret de loi de 2016, sur l'exemple des conseils de vie lycéenne, le CVC a été créé pour organiser les événements qui se font (ex : Noël, Kermesse, fête de fin d'année...) aussi bien à l'école qu'au collège. Il a pour vocation de donner la parole aux élèves et aux familles de réfléchir sur des améliorations de la vie quotidienne au sein de l'établissement. Il sera constitué de :

- Un Président : Chef d'Etablissement
- Un Vice-président qui peut être un élève sous tutelle d'un parent majeur.
- Deux délégués par niveau du CM2 à la 3^{ème}.
- Au moins deux représentants du personnel dont un personnel enseignant.
- Au moins un représentant des parents d'élèves.

➤ **Conseil Ecole/Collège : CEC**

Il a pour vocation de travailler pour le continuum des projets école collège. Il se réunit 1 à 2 fois par an animé par le Principal du collège et le Directeur de l'école, des élus du 1^{er} et du 2nd degré. Les parents n'y sont pas représentés.

➤ Conseil d'Education à la Santé et à la Citoyenneté : CESC

Représentant du personnel, parents, commune et collectivités, partenaires institutionnels (police, justice...).
Prévention des conduites à risque et éducation à la citoyenneté, quelles politiques à mettre en œuvre.

7) Information du conseil d'Établissement sur l'attribution des IMP :

Tableau récapitulatif Missions particulières

Etablissement : GS Claude Monet

Année scolaire : 2017/2018

Date du Conseil d'Établissement : 09/11/2017

Nom Enseignant	Contrat	Intitulé de la mission	Précisions éventuelles (Disciplines, Niveau, Axe)	Taux d'IMP attribué	Avis du conseil pédagogique	Avis du Conseil d'établissement	Observations éventuelles
Afflelou Laure	Résident	Coordination disciplinaire	Langues Vivantes	1			
Ballot Augustin	Résident	Coordination disciplinaire	Histoire/Géographie	2.5			
Bouakfa Salah	Local	Coordination disciplinaire	Langues Arabes	1			
Durou Clément	Résident	Coordination disciplinaire	EPS	1			
Fabre Marlène	Résident	Coordination disciplinaire	Lettres	1			
Hipp Sylvain	Résident	Coordination disciplinaire	Maths/Sciences/Techno	1			
Vincendon Aurelien	Résident	Coordination disciplinaire	Histoire/Géographie	2			
Estrade Marjorie	Local	PRIO	Documentaliste	2			
Andre Erwann	Résident	Référent numérique	Lettres	1			

Fait à Mohammedia le 16 Novembre 2017

Le Chef d'établissement **AEFE**
Richard Duly
Groupe Scolaire Claude Monet
Mohammedia - Maroc
Le Chef d'Établissement

Carte des emplois : proposition du délégué SNES- FSU

- création d'un poste certifié d'arabe ; M. Bouakfa partant à la retraite cette année, demande de nommer un Capes d'arabe (résident) sur ce support de poste : 2 contre / 3 abstentions et 8 pour.
- création d'un poste résident en anglais pour TNR : 2 contre et 11 pour.

8) Vie scolaire : emplois du temps, gestion à la semaine

Il existe des translations dans les emplois du temps qui peuvent être réalisées 48h avant pour combler les absences des professeurs. Le logiciel envoie en pdf un emploi du temps modifié en temps réel à J-2. Ce système rend les élèves plus autonomes et leur évite des heures de permanences sur les cours qui sont déplaçables UNIQUEMENT lorsqu'ils n'y pas de construction de groupes alignés aux mêmes heures.

Les représentants des parents d'élèves craignent que les parents qui ne consultent pas leurs mails ne soient pas informés. Ils proposent d'abord d'informer les parents de cette nouvelle pratique pendant la réunion rencontre de parents-enseignants et à l'occasion des conseils de classes pour une application au retour des prochaines vacances de Noël. La possibilité d'utiliser le SMS en cas de changement d'emploi du temps a été proposée par M. Abbadi.

9) Questions diverses

APEI :

1- Cette année beaucoup de parents avaient perdu leurs codes au moment des élections et nous aimerions que l'envoi se fasse par mail l'an prochain.

Réponse : c'est noté, mais il est relevé que beaucoup de parents ne consultent pas les messages que nous leur adressons par courriel.

2- Autre requête, déjà faite au SCAC à Rabat, permettre aux parents de Mohammedia qui remplissent les formulaires d'inscription de choisir soit Monet, soit Alphonse Daudet soit les deux (l'an dernier les deux choix étaient obligatoires).

Réponse : le relais sera fait au SCAC.

3- Y a t il une procédure claire et diffusée à tout le personnel en cas d'accident au sein de l'établissement ? Numéro de téléphone des ambulanciers, avez-vous besoin d'un listing précis avec les élèves ayant la complémentaire ?...

Réponse : il existe un PPMS. Un *vade-mecum* ou *Memento* existe au Lycée Lyautey. Il liste les informations à actualiser. Nous allons copier ce principe et l'appliquer à Claude Monet pour distribuer le document expliquant tous les processus à suivre en cas d'urgence à tous les membres de la communauté scolaire.

4- Élèves et parents souhaitent que les convocations à la vie scolaire se fassent hors horaires d'enseignement afin que les enfants ne prennent pas de retard et ne soient pas stigmatisés par leurs amis (ex : lors des permanences, récréations...).

Réponse : parfois des décisions doivent être prises rapidement et la vie scolaire ne peut pas attendre la récréation. De plus, la position géographique du bureau du principal (au milieu de l'école élémentaire) le rend techniquement peu visible au collège et oblige sa présence aux récréations pour être vu par les collégiens.

5- Les collégiens souhaiteraient que les casiers soient remis en état (portes défoncées, moyens de fermeture absents...).

Réponse : cela a été fait cette semaine mercredi 8 novembre. Cependant les casiers sont en mauvais état par le manque de soin qu'accordent les élèves à ce type de matériel. Nous demandons aux parents de sensibiliser les élèves à ce sujet.

6 - Les parents s'interrogent sur les heures auxquelles le portail est réellement ouvert lorsque c'est la récréation (Pour 10h : est-ce bien à 9h55 ou à 10h10 ? Idem pour 16h ?) car il arrive souvent que les enfants attendent 15 min seuls dehors (responsabilité commune des parents qui laissent leurs enfants seuls et de la vie scolaire qui n'ouvre pas aux horaires annoncés en réunion de rentrée)

Réponse : pour une question d'organisation des services de surveillance mobilisés à **plein régime** dans les plages de récréations, le portail est ouvert une première fois à la sonnerie de fin de cours (9h55 ou 15h55) et une seconde à la première sonnerie de fin de récréation (10h05 ou 16h05).

UCPE :

1- Bilan des EPI au collège.

Réponse : difficile en cette année de transition de dresser un bilan qualitatif en revanche la liste des EPI par niveau est présentée en CE.

2- Bilan du Brevet et suivi des orientations des élèves de Claude Monet à Lyautey

Réponse : 100% de réussite (voir plus haut).

3- Souhait de reprise de l'activité Cross de l'établissement pour l'année prochaine

Réponse : ok mais il faut que cela soit dans une enceinte fermée garantissant les conditions de sécurité des élèves et avec une organisation ficelée. C'est une des tâches du CVC. Le conseil d'établissement ne peut s'engager à la place des enseignants d'EPS sur la volonté de s'impliquer dans l'organisation d'un Cross.

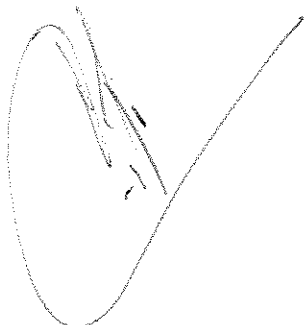
4- Plusieurs familles habitent loin de l'établissement ou ont la difficulté de gérer leurs enfants entre 12h et 14h ; l'école Yatrib à côté de Claude Monet étant fermée, y a-t-il possibilité de faire remonter au CGG pour location ou achat en vue d'une cantine pour les enfants ?

Réponse : l'heure n'est pas aux investissements immobiliers en vue de l'agrandissement de notre structure.

Le délégué Snes Fsu demande le réajustement d'une ancienne question du CE du 5 octobre au sujet de l'absence des professeurs HG/musique au 1^{er} trimestre : les enseignants n'ont pas eu d'absences.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président remercie les membres du Conseil et clôt la séance à 21H30.

Mme Laila HOUMMADI –UCPE



M. Richard BUTY



AEFE
Groupe Scolaire Claude Monet
Trafalgar - Maroc
Le Chef d'Etablissement

Déclaration liminaire et motion

Les élus SNES- FSU au Conseil d'établissement de Groupe Scolaire Claude Monet dénoncent les choix budgétaires présentés par dernièrement. Ces choix font peser une lourde charge sur notre établissement, comme sur tout établissement public. L'AEFE, victime d'annulations de crédits à hauteur de 33M€ pour le budget 2017 en cours. Les personnels et les usagers (élèves et familles) en subissent de plein fouet les conséquences.

Sur l'ensemble du réseau :

a- les **suppressions de postes de détachés :**

*La suppression programmée pour la rentrée 2018 de 80 postes d'expatriés et 100 postes de résidents, puis pour 2019 et 2020, de 66 postes d'expatriés et 100 postes de résidents chaque année. Ces suppressions auront des conséquences graves sur l'encadrement pédagogique des établissements. Au-delà, elles toucheront par voie de conséquence l'ensemble des personnels, par les blocages budgétaires sur toute revalorisation nécessaire des personnels de droit local, et aggraveront la situation relative aux plafonds d'emploi. Au total, **ce seront donc 512 postes de titulaires supprimés sur 3 années**, soit un dixième des postes de détachés enseignants, alors que la FSU demande depuis des années des ouvertures, pour répondre aux augmentations du nombre d'élèves dans le réseau et pour régler les situations des titulaires non-résidents !*

b- La **participation financière complémentaire :**

Assise sur les frais de scolarité pour les EGD et conventionnés passera de 6 à 9 % en 2018, puis 7,5 % en 2019. Même si un retour à 6 % est visé pour 2020, il a peu de chances d'être atteint. Ces charges sont très lourdes et pèseront sur les frais de scolarité, pénalisant encore plus les familles.

c- **Aucune subvention** ne sera donnée aux établissements en 2018, sauf sur la sécurité et les protocoles pluriannuels d'investissement.

Le choix de la suppression de crédit et de la contrainte budgétaire n'est pas le nôtre. Ses conséquences ne sont certainement pas, rappelons-le, notre vision d'un réseau d'éducation d'excellence et dynamique. Il contredit l'ambition affichée, qui ne doit pas se limiter aux seuls discours, mais doit être suivie d'actes et de moyens pour les élèves, les personnels, et pour l'ensemble de la communauté scolaire du réseau.

Pour notre établissement, l'espoir d'augmenter le nombre de résidents s'évapore, le manque de vivier constaté dans quelques matières et le plafond des emplois poussera le pôle au recrutement hors Maroc, ce qui entraînera la création de plus de TNR et d'emplois précaires.

Les élus FSU au Conseil d'établissement du Groupe Scolaire Claude Monet à Mohammedia demandent au Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères d'intervenir dès maintenant pour réviser cet arbitrage et prendre effectivement en compte les besoins réels de l'Établissement public AEFE.